



# Élevage

## Comment aider les éleveurs et détenteurs d'animaux domestiques à anticiper le retour de la prédation par le loup ?

Le loup est de retour, ou peut-être a-t-il toujours été là...  
Voici quelques clés de compréhension pour cette article à 2 voix.

Auteurs et autrices :  
Éric Guttierrez,  
éleveur fromager  
à St-Christophe-de-  
Double, président  
et Emeline Delong,  
animatrice du CIVAM  
Produire Partager  
Manger Local  
(CIVAM PPML)  
(Bègles).

Que nous le souhaitions ou non, le retour des grands prédateurs (dont le loup), protégés par les lois actuelles, nous oblige à réorganiser les pratiques traditionnelles d'élevage en plein air pour y intégrer des techniques de protection.

Parsescourriers, réunions publiques, propositions de modification du « Plan National Loup », le CIVAM PPML (Produire Partager Manger Localement, Bègles) cherche à interpeller les pouvoirs publics et le monde agricole sur la nécessité d'anticiper, aujourd'hui pour ne pas être dépassé, demain.

Le CIVAM PPML a créé et anime un Plan de Prévention du Risque de Prédation (PPRP) au bénéfice des éleveurs de la Double et plus largement de Dordogne et de Gironde. Ce PPRP mobilise

des agriculteurs, scientifiques et citoyens engagés à dépasser le clivage « Pour ou Contre le loup » pour préserver l'élevage de plein air, le considérant comme le système de production de produits laitiers et carnés le plus adapté aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

### LE PPRP, C'EST QUOI ?

Collecter des infos et échanger avec des éleveurs en zone de prédation, former et accompagner les éleveurs pour adapter les systèmes de conduite d'élevage et mettre en œuvre des techniques de protection des troupeaux.

Le PPRP, c'est aussi mobiliser les citoyens, élus et pouvoirs publics pour pallier l'absence d'aides de l'état en amont du classement de la zone au sein du Plan National Loup.

### LES 3 OBJECTIFS DU PPRP

- **Protéger** par la mise en œuvre des moyens de protection déjà éprouvés ou expérimentaux en les adaptant au contexte de nos fermes.
- **Réunir** les différents acteurs du territoire par la mise en place d'un Réseau d'Entente.
- **Connaître** scientifiquement la dynamique de circulation et d'installation pour savoir comment interagir d'une manière efficace avec la faune sauvage.

### LES PREMIÈRES ACTIONS

- Mobilisation des éleveurs (aujourd'hui 33 signataires du MANIFESTE du PPRP),
- Voyage d'étude en Drôme, formations sur « le loup » et sur l'utilisation des chiens de protection,
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité et soutien à la mise en place des chiens ou des clôtures,
- Réunions publiques, préparation des élus et habitants ...

↑ et ↓ Troupeaux divisés en plusieurs lots, pastoralisme itinérant... nos élevages sont particulièrement vulnérables à la prédation. Photos : Julie Subiry



## RETOUR DU LOUP... IL EST URGENT D'AGIR !

Etant protégé partout, le loup ré-occupera à terme ses anciens espaces de vie : c'est-à-dire la totalité du territoire français.

### L'exemple du Limousin :

Novembre 2021, officiellement, « il n'y a pas de loup en Limousin », malgré des signes probants relatés par des éleveurs dès 2016 et un rapport de détection alarmant financé par la Région en 2019.

Bilan « officiel » des attaques entre décembre 2021 et décembre 2022 :

- 31 attaques
- 205 ovins prédatés

Remarque : les animaux non-retrouvés ou les pertes collatérales ne sont pas comptabilisés.

## L'IMPORTANCE D'UN RÉSEAU D'ENTENTE AVEC LES CITOYENS

Parmi toutes les questions posées par le retour du loup, il en est une qui concerne tout le monde : « *Quelle agriculture et quelle alimentation, voulons-nous pour aujourd'hui et pour demain ?* » Pour que la réponse ne soit pas la banalisation de la viande de synthèse et la généralisation des élevages industriels, le PPRP sollicite l'engagement des élus et des citoyens pour la protection des élevages en extérieur.

Les citoyens volontaires sont invités à devenir « vigies » au sein d'un Réseau d'Entente pour aider à détecter le plus tôt possible des indices de présence probants, mettre en place les moyens de protection et à les faire accepter par la population (exemple de l'arrivée des chiens de protection).

Toutes les observations et tous les témoignages sont recueillis et analysés par un éthologue. Les conclusions et informations probantes servent directement le PPRP.

Cette initiative est transparente et ouverte à tous. Les informations recueillies et traitées sont transmises aux membres du Réseau et à l'Office Français de la Biodiversité chargé de la protection de l'espèce.



↑ Hadrien Raggenbass (éthologue) et Jean Jacques Blanchon (ingénieur biologiste) le 17 septembre 2022 à Puymangou, formant un groupe pour identifier les indices « parlants » du passage de grands canidés (empreintes...) sur le terrain favorable des pistes forestières de la Double.  
Photo : CIVAM PPML septembre 2022.



Pour en savoir plus, contribuer et bénéficier des actions du PPRP, contactez le CIVAM PPML [civampplm@orange.fr](mailto:civampplm@orange.fr)



↑ Utilisation des chiens de protection, attaques sur bovins... Apports du voyage d'étude en Drôme à la rencontre d'éleveurs expérimentés. Photos CIVAM PPML / PNR Vercors oct-2022



### CONTACT

Hélène Dominique, 06 32 58 19 48  
[h.dominique@agrobioperigord.fr](mailto:h.dominique@agrobioperigord.fr)